

L'autorisation de sortie pour les enfants de moins de 16 ans

Année scolaire 2021-2022

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

autorise cet enfant à quitter les locaux de l'ADASE après ses cours.

Date :

Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

1 rue Jean Mermoz 94270 Le Kremlin Bicêtre
Tél. : 01 47 26 09 15 Courriel : contact@ladase.fr
www.ladase.fr - <https://fr-fr.facebook.com/ADASE.KB>

Loi 1901 – Agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports n°94-04-JEP-094
– Agréée par la préfecture du Val de Marne « entreprise solidaire » n°2012/1001 –
- Reconnue d'intérêt général par avis de la DDFP(Direction départementale des finances publiques) du Val de Marne-
SIRET : 320 751 05 0000 16